

Zeitschrift: Textiles suisses [Édition française]
Herausgeber: Office Suisse d'Expansion Commerciale
Band: - (1944)
Heft: 3-4

Artikel: Le bouton, garniture utile
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-792669>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Jean Muller S. A., Strengelbach.

Blouses en charmeuse
ULTRAFIX, en toutes teintes
mode.

Modèle de la collection de lingerie
charmeuse.



Le bouton, garniture utile

Sur le beau vert uni des gazons, des pâquerettes ouvrent leurs yeux, sur l'or des moissons des coquelicots font éclater leur tache rouge...

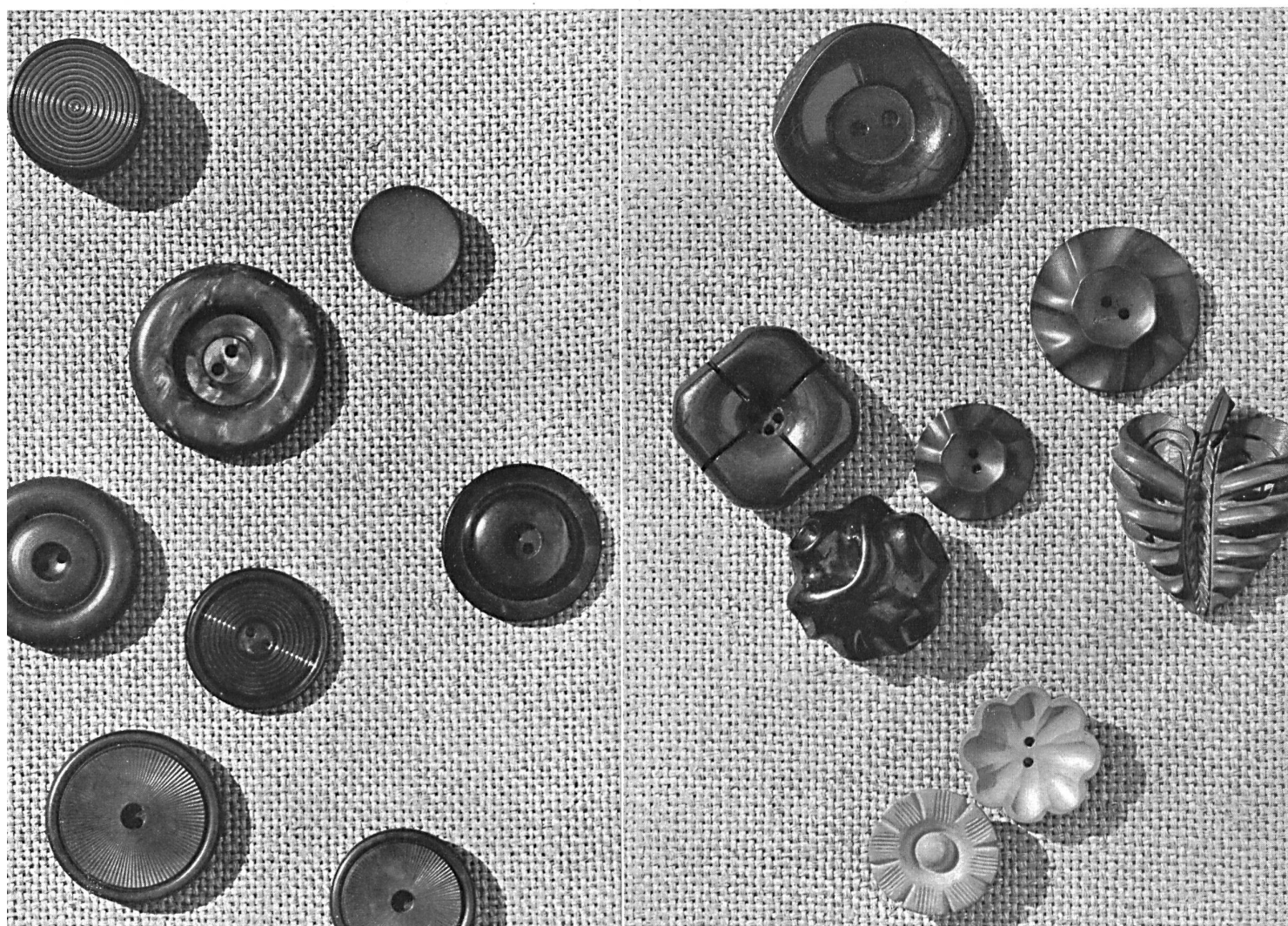
La nature, instinctive et aveugle, agit avec autant de finesse et de goût que l'artiste le plus subtil ; bien plus, c'est d'elle que nous viennent les plus heureuses suggestions. Tout comme elle anime les surfaces des prairies du pointillé bigarré des fleurs, les couturiers font éclore sur les tissus la fantaisie multiforme et multicolore des boutons. Car le bouton, de simple objet utile qu'il était, est devenu article de mode soumis à toutes les fluctuations du goût.

Jusqu'il y a une dizaine d'années, la Suisse était entièrement tributaire de l'étranger pour les boutons. C'est à la suite de circonstances économiques particulières qu'une entreprise suisse fut amenée à entreprendre la fabrication de cet article. A ce moment-là, l'industrie de la broderie de Suisse orientale qui avait subi d'innombrables vicissitudes, fut atteinte de la plus grave des crises et de nombreuses entreprises durent restreindre ou cesser leur activité ou bien encore rechercher de nouvelles possibilités d'existence en modifiant leur activité. Une maison du Toggenbourg, la Société Anonyme Grämiger Frères, à Bazenheid (canton de Saint-Gall), étudia de façon méthodique et scientifique le problème du changement d'activité et entreprit, dès 1934, la fabrication des boutons et parallèlement celle de la corne artificielle nécessaire à cette industrie. On pourrait s'étonner de voir une entreprise vouée au travail des textiles, à l'un des plus fins de ceux-ci, la broderie, se lancer dans la fabrication d'un produit technique relevant de la chimie et d'articles réalisés industriellement en séries comme les boutons. Mais ce choix ne fut pas fait sans bonnes raisons. En effet les boutons sont un accessoire de mode au premier chef. Il était naturel que des industriels ayant l'habitude de se plier constamment aux exigences de la mode, comme durent le faire de tout temps les fabricants de broderie, songeassent à mettre à profit, dans leur nouvelle carrière, leur facilité à s'adapter aux variations du goût, une main-d'œuvre habituée au travail soigné et une organisation commerciale qui les avait déjà mis en rapport avec le monde

de la mode dans le pays et à l'étranger. En outre, comme nous l'avons dit, la Suisse ne fabriquait pas encore industriellement les boutons et la carence de certains pays producteurs ainsi que divers courants économiques et politiques semblaient assurer un certain avenir à la nouvelle industrie.

Il n'est pas sans intérêt de relever que la corne artificielle, qui sert de matière première à la fabrication des boutons, est due à l'invention du chimiste suisse Adolphe Spitteler, frère du célèbre poète Carl Spitteler. Il s'agit d'une masse à base de caséine, à laquelle il est possible d'incorporer des colorants en cours de fabrication déjà, et qui est malaxée et pressée en une pâte homogène sous forme de baguettes, laminées éventuellement ensuite en plaques ; la caséine est alors transformée en corne artificielle par durcissement dans un bain de formaldéhyde, pendant plusieurs jours et même plusieurs mois selon la forme des pièces. Quoique légèrement hygrométrique elle convient néanmoins à toutes sortes d'usages car elle est brillante et se polit bien, peut être facilement colorée dans la masse ou teinte et travaillée de toutes sortes de façons par estampage, tournage, fraisage, gravure, etc. La corne artificielle fabriquée à Bazenheid a été baptisée « grémolithe ».

Les boutons sont découpés dans des plaques de grémolithe qui ont été ramollies pendant quelque temps dans l'eau bouillante ; ils sont ensuite travaillés de diverses façons, les trous sont fraisés puis les boutons terminés sont cousus sur des cartons par des ouvrières travaillant à domicile. La fabrication s'étend aussi aux boucles de ceintures et menus objets analogues.



Grämiger frères S.A., Bazenheid

Photos Heiniger.

La production du grémolithe était uniquement destinée, à l'origine, à couvrir les besoins de la fabrique de boutons, mais la corne artificielle a été demandée, par la suite, en Suisse et dans divers pays étrangers et son exportation n'a cessé d'augmenter. Le succès de la première grande fabrique de boutons suisses a été tel que celle-ci a pu donner du travail à de nombreux ouvriers qualifiés qui gagnaient autrefois leur vie comme brodeurs à la machine et qu'elle occupe à l'heure actuelle plus de 100 personnes. Sa capacité de production et d'adaptation étant prouvée on peut prédire pour l'après-guerre un développement important à la fabrique de corne artificielle et boutons Grämiger Frères S. A.